



Authon-du-Perche



— DATES A RETENIR —

VOEUX DU MAIRE : Samedi 7 janvier 2017 à 18h00 – Salle des Fêtes

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE : 23 avril et 7 mai 2017 - Salle René Soler

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES : 11 et 18 juin 2017 - Salle René Soler

2016 se termine, je profite du traditionnel bulletin municipal pour m'adresser à vous tous et revenir sur les principaux points de l'activité communale de cette année.

Dans le lotissement de la Chesnaye, les 6 logements construits par l'Habitat Eurélien, sont tous occupés.

Pour les lots individuels, 5 terrains sont vendus à ce jour.

En cours de construction, le futur cabinet de Anna Challier, notre Kiné.

Bonne nouvelle, depuis le 1^{er} Novembre, elle est maintenant secondée par un collègue, Dawid Szczepankiewicz. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Côté travaux, la restauration et la mise en sécurité de la Chapelle ont débuté ; dans ce bulletin, vous trouverez les renseignements utiles pour adresser vos dons, qui viendront grossir la souscription nécessaire afin de débloquer les différentes subventions.

A la demande de nos fidèles commerçants du marché, nous avons procédé au remplacement des toilettes publiques situées place de la Croix Blanche.

Pour répondre à une demande du conseil d'école, les services du Département procéderont, en décembre, à l'installation de 2 radars pédagogiques aux abords de l'école et de l'accueil de loisirs.

L'accès aux écoles a été sécurisé. Un visiophone a été posé à l'entrée principale rue des Écoles, avec déclenchement interne de la serrure d'ouverture.

Dernière tranche de travaux concernant les branchements plomb sur l'alimentation en eau potable. Ce chantier vient de démarrer. Au terme de ces travaux, nous serons à jour pour cette mise aux normes.

Suite à la dématérialisation, nous avons souhaité mettre en place à la mairie, une Maison de Services au Public, (MSAP) et renforcer ainsi notre attractivité d'ancien chef-lieu de canton.

Monsieur le Sous-Préfet, en charge des dossiers MSAP sur le département, est venu nous rencontrer et a retenu notre demande.

Je me suis rendu en préfecture le mercredi 9 novembre pour valider la labellisation de ce nouveau service et signer la convention avec les futurs partenaires.

Dans le domaine de la santé, compétence communautaire, l'étude pour agrandir et conforter le cabinet médical de nos médecins sur la place du Marché est en cours. Cela permettra d'y regrouper le cabinet infirmier, et le podologue, dans un premier temps.

Ce projet, primordial, répondra aux besoins de notre bassin de vie. Là aussi excellente nouvelle, nos médecins sont en bonne voie, pour le recrutement d'une future collègue.

Projet à l'étude, suite de l'aménagement de la rue du Mail, construction de trottoir et de stationnement, création d'un réseau pluvial et d'un cheminement piétonnier avec enfouissement de l'éclairage public.

Également, rue du Mail, la reconversion de l'ancien atelier communal en commerce ; un bail précaire avec promesse de vente va être établi, pour permettre au porteur de projet de lancer son activité. Une ouverture après travaux est prévue en avril, pour la vente de produits locaux.

Toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter de Joyeuses Fêtes de fin d'année à toutes et à tous.

Patrice LERIGET



Horaires Mairie

DU LUNDI AU VENDREDI
9 h – 12 h et 14 h - 17 h

SAMEDI
9 h -12 h

tél : 02 37 49 02 48 - fax : 02 37 49 07 06

mairie.authonduperche@wanadoo.fr

infos sur le site de la Communauté de Communes du Perche :

www.cc-perche.fr/authonduperche

Suivez nos actualités sur facebook !





**Maison
de services
au public**

Un nouveau service vous attend à la Mairie ! Venez-vous renseigner...

Qu'est-ce qu'une MSAP ?

L'implantation d'une MSAP permet de répondre au recul actuel des services à la population en campagne. Les habitants d'Authon bénéficient ainsi d'un accès aux différents partenaires (Pôle emploi, Caisse d'Allocations Familiales, Mutualité Sociale Agricole, Caisse Primaire d'Assurance Maladie, CARSAT (Caisse de retraite complémentaire), et peuvent

aussi obtenir des renseignements sur les permanences actuelles dont dispose la commune d'Authon en tant qu'ancien chef-lieu de canton : Mission Locale, Service Social, PMI, FNATH (Fédération Nationale des Accidentés du Travail et des Handicapés), ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural), service aux Seniors, ainsi que toutes les missions de la Communauté de Communes du Perche (à laquelle adhère la commune d'Authon) : service enfance-jeunesse, accueil et centre de loisirs, service transport, réseau d'assistantes maternelles, point d'information jeunesse...

La MSAP d'Authon n'est pas réservée aux habitants d'Authon, elle peut aussi accueillir les habitants des villages voisins qui veulent obtenir des renseignements, évitant ainsi de se déplacer à Nogent ou à Chartres pour retirer certains dossiers.

La MSAP dispose d'un poste informatique en libre accès, à disposition des usagers et d'un point d'accueil et d'accompagnement pour les personnes qui ont besoin d'aide dans le domaine informatique ou numérique (besoin croissant avec la dématérialisation des services).

L'ouverture de la MSAP a eu lieu début décembre, avec un démarrage provisoire au rez-de-chaussée de la mairie, le temps de réaliser les travaux nécessaires à l'étage de la mairie courant 2017.

Elle est animée par Nathalie CIROT, déjà secrétaire à la mairie, qui s'est portée candidate à ce poste, ce qui a permis de réagir au plus vite.

La MSAP est un dispositif aidé financièrement par l'État et par les cinq partenaires que sont Pôle emploi, la CAF, la MSA, la CPAM et la CARSAT. M. le Sous-Préfet a souhaité mener rapidement le projet MSAP à Authon afin de le labelliser dès le 9 novembre à la préfecture de Chartres.

Nous pouvons à cet effet féliciter nos secrétaires, qui, toutes les trois, se sont mobilisées et ont fait preuve de réactivité et d'efficacité pour présenter le dossier dans les dates imparties.

En préfecture, dix maires ou présidents de Communauté de Communes, ont signé avec les partenaires coopérateurs, les conventions de fonctionnement de MSAP pour 3 années.

A la **MSAP d'Authon**, vous trouverez auprès de notre animatrice, les renseignements dont vous avez besoin, notamment ceux relatifs à des organismes qui avaient supprimé leur permanence en mairie (suite à une baisse de fréquentation) : CPAM – Pôle emploi – CAF – MSA - CARSAT

Aujourd'hui ces services reviennent par l'intermédiaire de la MSAP.

Nathalie CIROT

est présente pour vous accueillir les
lundi – mardi – jeudi – vendredi
de 9 h à 12 h et 14 h à 17 h.

Tél. : 02 37 49 59 67
ou msap.authon28@orange.fr

Venez la rencontrer

LES ÉLECTIONS EN 2017



2017 est une année importante avec l'élection présidentielle et les élections législatives.

Pour voter, il convient de s'inscrire sur la liste électorale avant le 31 décembre et 3 moyens s'offrent à vous : **Par internet** : sur service-public.fr en joignant vos documents demandés numérisés. Cette démarche est gratuite.

Par courrier : avec le formulaire disponible sur les sites www.interieur.gouv.fr ou www.service-public.fr Votre courrier accompagné de la copie de votre pièce d'identité et d'un justificatif de domicile doit être parvenu en mairie avant le 31 décembre.

En mairie : sur présentation de la carte d'identité ou du passeport et d'un document prouvant la domiciliation dans la commune ou le fait d'y résider depuis au moins 6 mois.

CHAPELLE DE SAINT-LUBIN

Rénovation de la façade occidentale de la Chapelle de Saint-Lubin.

La consultation des entreprises s'est déroulée cet été.

Les entreprises suivantes ont été retenues :

Lot maçonnerie/taille de pierre :
Entreprise Grevet de Laval.

Lots Couverture et Menuiserie :
Entreprise Bonnet de Chemery.

Lot cloche : Mamias de Gagny.
Le montant des travaux est de 99 186 €.

Le suivi de chantier est assuré par François Sémichon, architecte. Les ordres de service ont été lancés le 1^{er} septembre pour une durée de travaux de 7 mois. La façade a été piquetée, le calepinage des pierres à remplacer est effectué.



Réunion de chantier avec (de gauche à droite) les représentants des entreprises Mamias, Grevet et Bonnet, Patrice LERIGET Maire et Éric Girondeau Adjoint.

La porte d'entrée a été déposée et sera rénovée en atelier. Avec les frais annexes (maîtrise d'œuvre, coordonnateur de sécurité), le montant de l'opération est de 121 000 € et bénéficie de subvention du Conseil Départemental, de la Fondation du Patrimoine, de la DRAC (Direction des Affaires Culturelles et de l'État (DETR) et d'une réserve parlementaire attribuée par le sénateur Albéric de MONTGOLFIER. Reste à la charge de la commune environ 30 000 €.



La cloche a été bénie le 27 juin 1761 et porte le nom de Renée, Madeleine, Jeanne.

Elle a été classée aux Monuments Historiques le 2 juin 1943. On raconte qu'à la libération en 1944, elle aurait tant tinté qu'elle en fut fendue.



Elle est descendue de son clocheton le 6 octobre en présence de quelques membres de l'Association de Sauvegarde et de membres de la commission des travaux. Ce fut un événement de voir enfin cette « vieille dame » toucher terre et de découvrir ses nombreux ornements.

Une nouvelle expertise par un campanologue a détecté des fissures importantes. Avec l'autorisation de sortie de territoire acceptée par la DRAC, elle va se refaire une santé en Allemagne avec l'entreprise Lachenmeyer et reviendra au mois de mars pour être de nouveau installée dans son clocheton.



Participez à la sauvegarde de notre patrimoine !

Rappelons qu'une souscription est en cours avec la Fondation du Patrimoine. Pensez à faire votre don avant le 31 décembre pour obtenir la déduction fiscale sur les revenus 2016.

Dépliant de souscription disponible en mairie ou don en ligne sur le site sécurisé www.fondation-patrimoine.org/43414

TRAVAUX

VOIRIE

Réfection des chemins de la Mousardière, des Bonshommes et du Bois Rond par l'entreprise Lefèvre, pour un montant de 18 200 € (dont subvention départementale de 5 500 €).

Travaux réalisés sous le contrôle des services départementaux (ATD).

ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX

Un petit chantier d'enfouissement des réseaux a été programmé, il s'agit des lignes électriques très vétustes de la rue Fourmilleau.

Ces travaux de remplacement de lignes sont pris en charge par le syndicat électrique départemental. La commune profite de ces travaux pour enfouir les lignes électriques et téléphoniques et supprimer les poteaux ciment. De nouveaux mâts d'éclairage ont été posés.

Coût restreint pour la commune : 7 150 €

TRAVAUX



A la demande de nos fidèles commerçants du marché le mardi, nous avons procédé au remplacement des toilettes publique situées place de la Croix Blanche.

Le vieux bâtiment de béton a été démolit, il n'était bien sûr pas aux normes d'accessibilité, et d'une grande vétusté. La Société SAGELEC d'Anenis est venue, à l'aide d'un camion-grue, déposer sur la dalle préparée en amont, ce module sanitaire monobloc pesant 5 tonnes.

Une mise en place très spectaculaire, vu l'accessibilité du lieu et l'emplacement prévu. Le chauffeur a fait preuve d'une grande habileté pour placer cet ensemble au millimètre.

Coût de l'opération avec les branchements EDF, raccordement aux réseaux, dalle et aménagement de maçonnerie réalisés par l'entreprise Lorin d'Authon : 38 000 €. Subvention de l'État (DETR) pour 5 000 €.

Pour insérer davantage ce module dans l'environnement, il est prévu d'installer un toit à la structure.

SERVICE DE L'EAU

Pour 2016, nous avons annoncé la dernière tranche de travaux pour la mise en conformité du réseau d'eau potable par rapport aux branchements en plomb qui doivent être supprimés : 87 branchements seront ainsi remplacés. Le bureau d'étude Creacom avait été recruté au printemps pour assurer la maîtrise d'œuvre pour un montant de 8 000 € HT. Un appel d'offres a été lancé dans l'été pour recruter une entreprise. La SAS Villedieu Frères de Dangeau a été retenue pour réaliser ces travaux qui s'élèvent à 122 322 € HT et qui seront totalement autofinancés sur le budget de l'eau.

Cette opération qui a débuté fin décembre concerne principalement les rues Saint-André, Fourmilleau, Pierre

et Marie Curie, rue des Acacias, rue du Sous-Lieutenant Germond, rue du Levant, rue de la Libération et d'autres interventions ponctuelles. La circulation et le stationnement seront réglementés au fur et à mesure de l'avancement du chantier prévu pour environ 3 mois. Des coupures d'eau temporaires seront programmées pour permettre les raccordements sur la canalisation principale.

Cette dernière tranche achèvera un programme sur plusieurs années qui a vu le remplacement de près de 270 branchements d'eau potable en plomb sur la commune.

RÉVISION DU ZONAGE D'ASSAINISSEMENT

L'étude de la révision du zonage d'un montant de 4 550 € HT a été confiée au cabinet Dekra de Chartres et concerne essentiellement le hameau de Saint-Lubin des Cinq Fonts. Des études à la parcelle ont été réalisées chez les habitants. Le rapport concernant la faisabilité de l'assainissement individuel sera finalisé fin décembre. Une enquête publique se déroulera au printemps prochain.

TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Pour répondre à une demande du conseil d'école, la municipalité a étudié avec les services du département, l'installation de **2 radars pédagogiques** pour inciter à baisser la vitesse des véhicules aux abords de l'école et du centre de loisirs.

L'un d'eux sera installé avenue Pierre et Marie Curie, avant le carrefour de la Tour, ce qui ralentira les véhicules venant de la route de Nogent-le-Rotrou et l'autre, avenue St-Exupéry, après la salle des fêtes, pour dissuader les automobilistes venant de la place des Marronniers d'accélérer sur cette ligne droite.

Le Conseil Départemental subventionne cette opération à hauteur de 50%. Reste à charge de la commune : 3 900 euros.

ACCÈS À L'ÉCOLE

Suite aux événements survenus en France, nous avons dû répondre à la demande du ministère de l'Éducation Nationale et de l'Intérieur, sur la sécurité des accès aux écoles. Pendant les grandes vacances, nous avons réalisé la pose d'un visiophone et d'un poste radio avec déclenchement interne de la serrure d'ouverture située rue des Écoles.

Fournitures, pose et électrification par l'entreprise Marchand-Bailleau : 3 200 €

SERVICE TECHNIQUE

Un changement dans notre personnel communal, après 29 ans au service de la commune et des administrés, Jean-Pascal Aguillé a fait valoir ses droits à la retraite.

Son parcours au sein de l'équipe municipale avait commencé le 10 juillet 1987, au poste d'ouvrier professionnel.

La carrière de Jean-Pascal s'est poursuivie en obtenant au fil des années les différentes promotions pour terminer aujourd'hui agent de maîtrise principal.

Merci à Jean-Pascal pour le travail rendu à sa commune, très apprécié de tous, avec des compétences diverses, une réactivité à trouver des solutions aux problèmes rencontrés et une disponibilité à toute épreuve, en cas d'urgence ou de fuite sur le réseau d'eau.

Nous avons réuni le vendredi 2 décembre, en Mairie, le personnel communal, le Conseil Municipal, les anciens adjoints au service de l'eau ayant travaillé avec lui, et sa famille pour un sympathique pot de départ comme de coutume.

Nous souhaitons à Jean-Pascal une bonne et heureuse retraite bien méritée, et bienvenue à Stéphane Petit, qui lui succède.

Stéphane Petit habite Authon-du-Perche, dans le lotissement de la Binetterie. Il a travaillé en doublon avec Jean-Pascal ces deux derniers mois, afin de prendre connaissance des installations et du fonctionnement de la commune.

Nous avons retenu sa candidature pour les compétences qu'il exerçait auparavant au sein de l'entreprise de travaux publics Pigeon à Margon. Chef d'équipe sur les chantiers, conducteur d'engins, avec à la base une formation de mécanique, c'est désormais Stéphane qui sera en charge de diriger et organiser le travail de l'équipe technique.





RENTRÉE SCOLAIRE 2016-2017

Nombre d'élèves : 166

50 en classes maternelles

116 en classes élémentaires

Activités financées par la commune

Sur le temps scolaire

Natation printemps 2017 :
8 séances pour 2 classes :
CP et CE1 – piscine de Céton :
960 euros.

Nouveaux équipements

Achat d'un logiciel DYS : qui vient en aide aux enfants « dys » (dyslexiques, dysorthographiques, dysgraphiques...).

Achat de nombreux livres suite aux nouveaux programmes de l'Éducation Nationale.

Achat de tables et de chaises pour renouveler le mobilier de la classe de CP.



Équipe pédagogique

Hélène BOUDET
Directrice,
enseignante TPS,
PS, MS

Pierrette GUILLON
ATSEM PS/GS

Délicie LHOÏE
GS/CP

Virginie
DENOÛL
ATSEM GS/CP

Nathalie MELET
CE1



Katherine ESNAULT
ATSEM TPS/PS/MS

Delphine BILLAUD
PS/GS

Émilie PÉAN
Lundi TPS/PS/MS
Jeudi GS/CP - Vendredi CE1

Séverine LHOPITAL
CM2 le Mardi

Véronique PRAT
Maître
supplémentaire

Marianne
LUCY-BLIN
CE1 - CE2

Mathilde ROBINET
CM1

Christelle
DUVERGER
CM2

Sophie
LAMIRAL-HODECENT
Remplaçante



INFORMATIONS RENTRÉE 2017-2018

Recensement dès maintenant

... des enfants nés entre le
1^{er} janvier 2014 et le 31 août 2015.

Les parents sont invités à préinscrire
leur enfant à la mairie avant fin janvier
2017.

Préparation des inscriptions

Un certificat d'inscription est à retirer à la mairie d'Authon pour :
- les enfants qui entrent à l'école maternelle (petite section) ou à l'école élémentaire.

- tous les enfants nouvellement installés dans la commune et en âge d'aller à l'école.

Justificatifs à présenter par les parents à la mairie, à compter du
1^{er} mars 2017 :

Le livret de famille (pour les parents séparés, joindre une pièce justificative du droit de garde),

Un justificatif de domicile des parents.

Le carnet de santé de l'enfant.

Un certificat de radiation pour les enfants qui changent d'école...



A la rentrée 2016, une classe maternelle a été fermée malgré des effectifs stables. L'école est dotée de 7 classes, se répartissant sur 8 niveaux.

Un poste de maître supplémentaire a été accordé à notre école, seul établissement d'Eure et Loir non classé en réseau d'éducation prioritaire à en avoir bénéficié.

Son rôle est de travailler avec des groupes d'enfants, afin d'appuyer sur les apprentissages fondamentaux, tels que la lecture, la production d'écrit, le langage oral et les mathématiques.

Les classes ont été réorganisées en regroupant les niveaux de manière plus logique et en rassemblant les élèves de l'élémentaire dans un même bâtiment.

Les élèves de CP sont installés dans la salle occupée précédemment par les CM2, et bénéficient maintenant du tableau blanc interactif.

La classe maternelle côté rue des Ecoles, libérée suite à la fermeture, est maintenant utilisée par tous les enseignants à tour de rôle pour des vidéo projections.

ACCUEIL DE LOISIRS

Vacances de Noël

Paul Drouin, Directeur et son équipe d'animation composée d'Anne-Sophie, Marie-Sophie et Nans accueillent les enfants du lundi 19 au vendredi 23 décembre sur le thème de Noël et son monde féérique. Nous serons donc fermés du 26 décembre 2016 au 2 janvier 2017 inclus.

Vous pouvez inscrire votre enfant durant cette période dans les accueils de loisirs de Nogent-le-Rotrou. Le dossier administratif est le même, pas de formalité particulière à mettre en œuvre.

Activités périscolaires 2016-2017 :

Plusieurs activités ont déjà eu lieu comme l'origami, le scrapbooking, l'atelier journal, une session à l'initiation aux sports d'opposition pour les 3-5 ans et les activités pré-sportives en partenariat avec Profession Sport pour les plus petits (activité financée par la Commune d'Authon : 390 €)

Voici le programme des prochaines activités :

Activités sportives :

- découverte de la Pétéca avec un éducateur sportif de l'Association Profession Sport 28, ce sport est un mélange entre le Volley Ball et le Badminton, destiné aux plus grands et aura lieu du 9 janvier au 10 mars tous les lundis de 16h30 à 17h30. Coût 390 € financé par la commune d'Authon.
- initiation aux sports d'opposition pour les 6-12 ans du 13 mars au 7 avril les lundis de 16h30 à 17h30.

Activités manuelles :

Les animatrices de l'accueil de loisirs mettent en avant leurs talents avec de nombreuses activités manuelles :

- La pyrogravure du 6 janvier au 10 février de 16h30 à 17h30 chaque vendredi pour les 6-12 ans.
- La peinture sur châssis du 10 mars au 7 avril de 16h30 à 17h30 chaque vendredi pour les 6-12 ans.
- La mosaïque du 27 avril au 30 juin de 16h30 à 17h30 chaque vendredi pour les 6-12 ans.



Activité photo et informatique :



L'activité Gazette continue chaque lundi avec nos apprentis journalistes, dernier moment fort de l'activité, l'interview de deux gendarmes d'Authon-du-Perche.

Toutes ces activités sont le fruit d'une étroite et permanente collaboration entre la commune d'Authon-du-Perche et la Communauté de Communes du Perche.

Galettes des rois : Les enfants cuisineront avec leurs petites mains de délicieuses galettes des rois.

A cette occasion nous partagerons un moment convivial et d'échanges entre familles, équipe d'animations, partenaires et élus le mercredi 11 janvier 2017.

Contact : Paul DROUIN, Directeur.

Tél 02 37 49 59 72 ou 06 15 50 68 37

alshauthon@cc-perche.fr ou

<https://www.facebook.com/alshauthonccperche/>

VILLAGE FLEURI

Un gros effort a été fait ces dernières années pour l'embellissement de notre commune.

Vous avez pu constater, en 2016, un fleurissement tout particulièrement réussi.

Merci et félicitations aux services techniques pour le travail réalisé et son entretien tout au long de l'année.



Nous avons appelé au désherbage des riverains pour participer à la propreté de notre commune, vous pouvez également participer au fleurissement.

Merci aux riverains pour avoir redonné du cachet à ces petites rues.

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE ET BANQUET DES AÎNÉS



Un changement d'organisation est intervenu cette année. Le banquet des Aînés s'est tenu le 11 novembre, jour même de la commémoration de la Grande Guerre.

Nous avons pensé que nous pouvions tout simplement réunir les deux assemblées : La cérémonie au monument, le vin d'honneur à la mairie et le banquet des Aînés à la salle des fêtes et ainsi honorer et perpétuer cette date significative de notre histoire dans une même manifestation.





FOOTBALL

La Muni Sport Authon-du-Perche est présidée par Sébastien Hée.

Le responsable des équipes jeunes est Guillaume Ledru.

Environ 80 jeunes sont répartis dans les 5 équipes selon leurs âges et 6 éducateurs bénévoles les encadrent. L'entraînement a lieu le lundi, le mardi et le mercredi selon les joueurs qui sont principalement originaires d'Authon et de la Bazoche-Gouët.

Les matches ont lieu le samedi. Les déplacements sont assurés par les parents et les dirigeants.

L'équipe senior s'entraîne le mercredi et le vendredi ; les matches ont lieu le dimanche et vous pouvez venir les encourager au stade municipal. L'équipe est engagée en 4^e division départementale et est actuellement à la première place du classement provisoire.



L'équipe senior et son entraîneur Dimitri Pradère (1^{er} à gauche), posant avec leurs nouveaux maillots offerts par Pascal LE TEXIER assureur à Authon-du-Perche.

La commune remercie l'encadrement du Club pour son investissement auprès des jeunes. Le dynamisme et l'enthousiasme de la Muni Sport ont permis de relancer le football sur notre secteur. Pour soutenir ces bénévoles, la commune a réalisé des aménagements cet automne : mise aux normes et remplacement des buts ; pose d'abris de touche ; montant total 5 000 € TTC.

Le calendrier des matches est disponible sur le site <http://msap.footeo.com/>



UNE CHAMPIONNE A AUTHON !

Diane DEROIDE, habitante de notre commune, a brillamment participé au Championnat de France d'Équitation.

Diane DEROIDE, inscrite au centre équestre de Longrais à Béthonvilliers, a obtenu la médaille de bronze dans la discipline du Horse Ball en Championnat de France Club Excellence 3.

Conquérir un titre ou une médaille lors du Championnat de France est un événement majeur dans la vie d'une cavalière et de son établissement équestre. Cette performance concrétise le travail quotidien mené par le club dans un but éducatif et sportif.

Félicitation à notre cavalière !



ZUMBA

L'Association Sports Loisirs a mis en place depuis le printemps une activité Zumba assurée par Deyanira Fournier.

Une trentaine de personnes suivent le cours chaque mercredi à la salle des fêtes de 19 h 45 à 20 h 45.

L'ambiance y est à la fois joyeuse et sportive.

N'hésitez pas à rejoindre le groupe, le premier cours d'essai est gratuit !

Renseignement : Tél. 02 37 49 11 04

Pierre Ledru, directeur de l'ensemble Musikaa Instrumental a mené une action de sensibilisation à l'école : présentation des instruments de musique, leurs familles, leur fonctionnement, tout cela de façon ludique. Des exercices ont permis de développer l'écoute.



Un concert à l'église a été présenté à 2 classes pour apprendre à apprécier en direct un spectacle musical et à connaître ses codes.

En soirée, l'orchestre de chambre composé de 13 musiciens dirigé par le chef Pierre Ledru avait mis au répertoire Strauss mais aussi Mozart ainsi que Waldteufel.

C'est devant une église presque pleine que le concert a débuté par l'ouverture des Noces de Figaro. Très vite le public a été conquis. Monsieur le Maire a remercié Pierre Ledru pour avoir ainsi transporté l'auditoire.

La Valse de l'Empereur a clôturé le programme et c'est après de nombreux applaudissements et 2 rappels que Pierre Ledru a souligné l'importance de soutenir la culture, ce concert ayant obtenu un financement de la Région Centre par le Parc Naturel du Perche et de la commune d'Authon-du-Perche.



HISTOIRE

Suite du bulletin n°32

Le 11 août 1855, Monsieur le Maire donne lecture d'une circulaire du Préfet en date du 1^{er} août, par laquelle il fait connaître « que le gouvernement accueillera avec empressement les patriotiques témoignages qui seront offerts aux héroïques soldats de l'armée d'Orient ».

Le conseil municipal vote « une somme de 15 Fr. comme secours aux familles des militaires morts devant l'ennemi », exprimant le regret de ne pouvoir faire plus en raison de l'état obéré des finances de la commune.

En 1856, la municipalité a des ennuis avec son receveur municipal dont les comptes laissent apparaître un préjudice de 24 Fr. A la même époque, « le logement de l'instituteur a son plancher qui menace de s'affaisser ».

Monsieur le maire pense qu'il serait nécessaire pour éviter tout accident de transférer le logement de l'instituteur dans la salle de Justice de Paix en attendant la réfection du plancher.

En 1857, la sécheresse prolongée et l'intensité de l'actuelle occasionne à Authon un dénuement d'eau extraordinaire. Les mares sont sèches, les puits tarissent et l'eau du lavoir public ne peut plus être renouvelée car la source qui l'alimente ne suffit plus. Déjà pareil effet s'était produit pendant l'hiver 1834 – 1835. A cette époque, l'administration communale fit au lieu-dit le calvaire, à 700 m environ d'Authon un réservoir à droite de la route départementale de Brou à Authon pour laver et à gauche un petit abreuvoir pour les bestiaux. Le remblai fait en 1853 pour exhausser la route à ce point a détruit ce bassin qui n'a pas été remplacé faute de ressources.

Mise en page de Jean Cadinot, d'après les relevés des comptes rendus de réunion du Conseil Municipal d'Authon de Monsieur René Soler.

Jean Cadinot